

*La Sanction royale*

**M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam):** Monsieur le Président, comme je le disais avant l'interruption, beaucoup de nos industries culturelles sont contrôlées par des étrangers et beaucoup d'autres, comme les stations de télévision privées, sont contrôlées par des sociétés canadiennes qui ne sont que des canaux de transmission de matériel culturel américain. Autrement dit, la majorité de nos programmes sont américains.

Regardons la situation chez nous, 3 p. 100 des bénéfices des films restent au Canada, car 97 p. 100 de la distribution est le fait de compagnies américaines ou internationales. De toutes les cassettes vidéo vendues, 3 p. 100 seulement sont canadiennes. Les éditeurs canadiens n'ont que 30 p. 100 de notre marché. Parmi les magazines vendus au Canada, 78 p. 100 sont étrangers, les autres canadiens. Il y a plus d'heures d'informations d'origine américaine que d'heures d'informations d'origine canadienne.

Dans une annonce parue dans les journaux l'an dernier, les Amis de la radiotélévision canadienne parlaient d'une petite canadienne typique. Elle passe environ 80 p. 100 de son temps à regarder des programmes américains. En fait, elle passe autant de temps à regarder des programmes américains qu'elle en passe à l'école.

L'adolescent moyen passe en moyenne 24 heures par semaine devant sa télévision. La majorité de ce temps, environ 80 p. 100 pour les anglophones et 50 p. 100 pour les francophones, il regarde des programmes étrangers. Bien sûr que nos enfants doivent être ouverts au monde, nous vivons à l'ère du village global comme disait Marshall McLuhan, le grand communicateur canadien. Mais il faut aussi qu'ils connaissent le Canada. Comme je le disais, selon Karl Deutsch, pour qu'une nation survive il faut que ses membres communiquent. Nous sommes une nation vigoureuse et nous devons montrer à nos compatriotes ce que nous savons faire. Nous avons également une communauté artistique vigoureuse, qui ne demande que l'occasion de se manifester et de montrer ses créations culturelles aux Canadiens.

Le fait est, monsieur le Président, que le gouvernement doit prendre des mesures énergiques, afin d'encourager le développement des industries canadiennes et des changements structurels tendant à limiter le contrôle des intérêts étrangers sur nos marchés dans les domaines de la radiodiffusion, des télécommunications, de l'édition et le reste.

Dans le passé, un gouvernement a présenté un certain nombre de mesures de ce genre, comme le projet de loi C-54, au milieu des années 70, afin de protéger notre secteur de l'édition. On avait obtenu ainsi d'excellents résultats. Ce projet de loi a soulevé un tollé; les Américains ont vivement réagi, mais nous n'avons pas cédé. Cependant, il faut pour cela un gouvernement coura-

geux. Or, cela ne semble pas être le cas du gouvernement actuel.

Le gouvernement Mulroney semble indifférent, parfois même hostile, à l'objectif de canadienisation de notre culture. Je vais vous donner quelques exemples. Le premier réside dans l'Accord de libre-échange. Il n'était pas censé toucher notre culture. Vous rappelez-vous de l'opuscule qui a été publié au cours de la dernière campagne électorale? Il était l'oeuvre de Rick Salutin et de Terry Mosher et on s'y demandait ce qu'il y avait de si terrible dans l'Accord de libre-échange. Je vais simplement vous citer l'une des pages, car je crois qu'on y expose la question mieux que je ne pourrais le faire. En gros titre, on y dit ceci: «Je ne me préoccupe pas vraiment de la culture canadienne; je regarde beaucoup d'émissions de télévision américaines.» On parle ensuite des problèmes que cela pose. Voici ce qu'on dit exactement:

Attendez un instant. Qu'est-ce que cela a à voir avec les chanteurs populaires canadiens?

Après cet accord, il n'y en aura plus aucun nouveau. Les compagnies de disques américaines qui lancent des Canadiens fermeront leurs portes et retourneront s'établir aux États-Unis. Les Canadiens qui veulent faire carrière devront aller aux États-Unis, comme ils avaient l'habitude de le faire, et adopter le style américain s'ils veulent réussir.

J'ai entendu dire qu'en vertu de l'Accord, nous avons le droit de soutenir notre culture.

C'est ce qu'on y dit, mais attendez de voir la suite. Si notre politique de soutien à notre culture coûte de l'argent aux Américains au Canada, ils pourront alors nous pénaliser par le biais de leurs lois commerciales!

Comment ça?

Ainsi, supposons que notre gouvernement prenne des mesures, afin d'aider les écrivains canadiens ou les compagnies de disques canadiennes.

• (1720)

Ou encore les cinéastes canadiens, ce dont il avait été question avant la signature de l'Accord.

Il suffit aux Américains de dire qu'ils ont perdu des ventes de disques ou de livres au Canada, du fait de cette politique. Ils ont alors le droit d'interdire l'entrée de notre poisson, de nos céréales ou de nos produits manufacturés sur le marché américain, tant que nous ne cesserons pas d'aider nos propres artistes.

C'est ridicule. C'est notre pays et notre culture. Quels sont les recours qui s'offrent à notre gouvernement si les Américains agissent ainsi?

Il n'en a aucun. Notre gouvernement a déjà accepté les dispositions en question; c'est prévu dans l'Accord.

C'est très clair. C'est là le problème avec l'Accord de libre-échange. Le fait est, si vous me permettez d'entrer davantage dans les détails, que les Américains peuvent prendre des mesures ayant des répercussions commerciales équivalentes, si nous nous ingérons dans leur politique sur la radiodiffusion, la distribution de films ou sur les magazines au Canada. On cède donc une bonne partie de notre souveraineté. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous devons modifier cet accord commercial.